

Table des matières

Présentation	3
Cadre européen commun de référence pour les langues *	5
Tableau : positionnement des diplômes universitaires par rapport au Cadre européen commun de référence	5
Certificat pratique de langue française	
• Présentation	9
• Grille	10
• Compréhension de l'oral	11
• Expression orale	22
• Compréhension de l'écrit	24
• Expression écrite	31
Diplôme d'études françaises	
• Présentation	37
• Grille	38
• Compréhension de l'oral	39
• Expression orale	55
• Compréhension de l'écrit	57
• Expression écrite	67
Diplôme avancé d'études françaises	
• Présentation	71
• Grille	72
• Compréhension de l'oral	75
• Expression orale	89
• Compréhension de l'écrit	93
• Expression écrite	103
Diplôme supérieur d'études françaises	
• Présentation	108
• Grille	109
• Compréhension de l'oral	110

• Expression orale	118
• Compréhension de l'écrit	121
• Expression écrite	128

* Cf. Conseil de la coopération culturelle. Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, 2001.

Présentation

L'ADCUEFE regroupe les directeurs de 23 centres universitaires de l'enseignement de la langue et de la culture françaises à des étudiants étrangers. Depuis 1961, ces centres délivrent des diplômes universitaires reconnus par le décret national du 25 octobre 1961.

Depuis cette date, la didactique des langues a sensiblement évolué, notamment dans le domaine de l'évaluation. Très concernée par cette évolution, l'ADCUEFE a mis en place une commission pédagogique, dont les travaux ont associé les directeurs et des enseignants de chaque centre qui apportaient la réflexion conduite dans les universités.

Les travaux de cette commission ont eu pour objectifs prioritaires la modernisation et l'harmonisation des diplômes afin que chaque centre puisse s'engager à en reconnaître la validité réciproque. Après plusieurs années de recherches actives, l'ADCUEFE a pris la décision d'en publier les résultats : 4 diplômes universitaires sanctionnant 4 niveaux de compétence étalonnés par rapport au **Cadre européen commun de référence pour les langues** : le **Certificat pratique de langue française** (CPLF), le **Diplôme d'études françaises** (DEF), le **Diplôme avancé d'études françaises** (DAEF), le **Diplôme supérieur d'études françaises** (DSEF).

Cet guide présente donc les descriptifs détaillés de ces diplômes universitaires et des exemples d'épreuves suivis de leurs corrigés assortis de grilles d'évaluation. Chacun de ces diplômes veut vérifier les compétences linguistiques et pragmatiques ainsi que des savoirs culturels et disciplinaires des candidats.

Au moment où l'on constate une mobilité accrue des étudiants du monde entier, l'ambition de ces diplômes universitaires est triple :

- ils veulent traduire une meilleure préparation aux cursus universitaires français ;
- ils veulent faciliter l'intégration des étudiants étrangers dans ces cursus par une meilleure lisibilité de leur niveau de compétence pour les responsables des filières ;
- ils veulent permettre une meilleure appréciation et donc une meilleure reconnaissance par les responsables des universités d'origine du travail accompli et du niveau atteint par leurs étudiants.

Dominique Abry et Martine Fiévet. Juin 2004

Cadre européen commun de référence pour les langues

		Introductif A1	Survie A2	Seuil B1
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES

		Avancé B2	Autonome C1	Maîtrise C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour que cela passe inaperçu.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Positionnement des diplômes universitaires par rapport au Cadre européen commun de référence

2 positionnements possibles

Conseil de l'Europe	Diplômes Universitaires (niveau de sortie)	
A1 Introductif		
A2 Intermédiaire ou survie		
B1 Seuil	Certificat pratique de langues françaises (CPLF)	
B2 Avancé ou indépendant	Diplôme d'études françaises (DEF)	Certificat pratique de langues françaises (CPLF)
C1 Autonome	Diplôme supérieur d'études françaises (DSEF)	Diplôme d'études françaises (DEF)
C2 Maîtrise	Diplôme avancé d'études françaises (DAEF)	DSEF DAEF